

**6^{ème} édition
2017 - 2018**

Concours À vous de jouer!

**Appel à projets
ouvert à tous les
jeunes Genevois**

**Imaginez et réalisez
un projet éthique!**

**Inscription
jusqu'au
15 mai 2017**



**Fondation
ETHIQUE ET VALEURS**

Appel à projets

Réaliser des projets éthiques

Le Concours « À vous de jouer ! » invite les jeunes de Genève à élaborer et à réaliser un projet éthique innovant basé sur la Règle d'or et sur les valeurs humaines communes qui en découlent :

- la responsabilité
- le respect de l'autre
- la générosité et la solidarité
- l'engagement à construire un monde plus juste, plus humain et plus durable.

Outre leur utilité directe et leur caractère innovant, les projets doivent avoir des incidences concrètes sur les valeurs, la vision du monde ainsi que sur les choix quotidiens et citoyens des participants.

Formes, domaines et champs d'action

Les projets peuvent prendre des formes diverses: compte-rendu d'une expérience vécue, d'une action entreprise ou d'un événement mis sur pied, création artistique ou technique, spectacle, outil de communication (site Internet) ou jeu éducatif, par exemple.

Les projets peuvent être réalisés dans divers domaines et champs d'action :

- Vivre ensemble et citoyenneté
- Entraide et solidarité
- Environnement
- Culture
- Sport

Des défis globaux et locaux

Les défis d'aujourd'hui - pauvreté, injustice, destruction de l'environnement, chômage, violence, exclusion, solitude, indifférence, préjugés, intolérance, incivilité, notamment - réclament des solutions urgentes.

Nous devons et pouvons agir

Que pouvons-nous faire ?

- Face à ces défis, globaux ou locaux, nous pouvons et devons nous engager. Si nous ne le faisons pas, personne ne le fera à notre place !
- Ici ou ailleurs, au quotidien, nous pouvons faire la différence, nous avons chacun une responsabilité et un rôle à jouer.

À nous de jouer !

Thème et but du concours

« Fais aux autres ce que tu voudrais qu'ils te fassent ! »

C'est la Règle d'or, une règle universelle, pour une société solidaire. Barrière contre l'égoïsme, l'indifférence, l'injustice et la domination des uns sur les autres, cette règle se retrouve, sous des formulations voisines, dans la plupart des cultures et religions du monde.

Le Concours « À vous de jouer ! » a pour but de susciter des projets qui traduisent les implications concrètes de cette règle lorsqu'elle est vraiment appliquée dans la vie de chacun, de l'école, de la famille, du quartier, de la société et du monde, au travers d'une réflexion, d'une expérience et d'un engagement personnels.

Catégories de projets

Aide financière

Tous les projets peuvent être réalisés dans un cadre scolaire ou extrascolaire :

- un projet réalisé dans le contexte scolaire à titre de travail de maturité ou de travail personnel de fin d'études, par exemple, peut être présenté comme projet « À vous de jouer ! ».
- un projet peut aussi être réalisé dans le cadre d'une association ou d'un groupe constitué.

Les participants peuvent s'inscrire dans l'une des deux catégories de projets proposées, les projets START et les projets GO, selon les modalités définies dans le Règlement du concours.

Projets START

Les projets START doivent être réalisés sur une période d'un an au plus.

Pour leur réalisation, ils peuvent bénéficier d'une aide financière d'un montant maximum de Fr. 1'000.-.

Projets GO

Les projets GO doivent être réalisés sur une période de 2 ans au plus.

Pour leur réalisation, ils peuvent bénéficier d'un coaching et d'une aide financière supérieure à Fr. 1'000.-, sur la base d'un budget prévoyant un financement d'au moins 50% par d'autres sources.

Participation Inscriptions

La participation au concours est ouverte à tous les jeunes, élèves, apprenti-e-s, étudiant-e-s, membres d'associations ou de groupes constitués au sein ou en dehors du cadre scolaire.

Les participants doivent s'inscrire au moyen du formulaire d'inscription d'ici au 15 mai 2017.

Le Formulaire d'inscription et le Règlement du concours sont disponibles sur le site Internet www.avousdejouer.ch

Besoin d'en savoir plus ?

Si vous avez besoin d'un coup de pouce ou d'un complément d'information:

Le **Petit guide de l'engagement à Genève** est disponible en ligne sur le site www.avousdejouer.ch ou peut être commandé par e-mail au secrétariat du concours à l'adresse info@avousdejouer.ch

La **Helpline** (helpline@avousdejouer.ch), pour vous aider à trouver des informations et des contacts, à concrétiser votre projet ou à résoudre les problèmes que vous rencontrez.

Prix de l'engagement

Le Prix de l'engagement sera décerné aux lauréats du concours.

Les prix seront remis officiellement lors de la **Nuit de l'engagement**.

À l'occasion de cet événement public et convivial, tous les projets réalisés dans le cadre du concours seront présentés.

Concours « À vous de jouer ! » Appel à projets

Agir face aux défis
d'aujourd'hui !

Délai d'inscription :
15 mai 2017

Formulaire d'inscription
et Règlement du concours:
www.avousdejouer.ch

Renseignements pratiques:
info@avousdejouer.ch

Besoin d'aide?
helpline@avousdejouer.ch



VILLE DE
GENÈVE